



## **CR officiel de la réunion du CVU du 28 janvier 2015, par les représentants du personnel élus sur la liste UNSA**

### **Point 1 : Informations du Vice-Président :**

- Les représentants du ministère sont en Lorraine pour vérifier l'avancement du contrat quadriennal, ce jour a également lieu la signature de la convention « PLES ».
  - IDEX : plusieurs thématiques ont été développées avec la vision d'une université européenne, pluridisciplinaire, technologique et entrepreneuriale. En matière de vie universitaire, il y aura un volet culture scientifique et technique. Le CROUS a été impliqué dans les discussions. Il est question d'installer sur le site de Saurupt une maison internationale d'accueil.
  - les propositions de cadencement des lignes TER vont être concrétisées.
  - le président a signé la convention avec le centre culturel André Malraux (Vandoeuvre)
- La question de la distribution automatique de denrées alimentaires est en cours de régularisation avec le CROUS : il faut finaliser une autorisation d'occupation temporaire. Le remplacement des différents distributeurs se fera au fur et à mesure de la fin des contrats, en concertation avec les structures qui les hébergent.
- Le nouvel appel à dossiers pour le bonus engagement étudiant (B2E) a été lancé : il est ouvert du 12/01 au 27/03. Cette année l'engagement hors université pourra être pris en compte a priori. Plusieurs dossiers sont déjà arrivés.
  - Carte CEZAM : 2625 cartes ont été demandées, plus de mille ont déjà été distribuées. La distribution devrait être terminée mi-février.
  - Journées art et culture dans l'enseignement supérieur (JACES) : le ministère a décidé de proposer trois jours consécutifs en 2015. La proposition de financer les billets de train des agents sera prorogée en 2015.
  - l'Université de Lorraine accueille la finale nationale des olympiades de physique.
  - l'opération Ma Thèse en 180 secondes est en cours d'organisation ; il n'y a pas assez de candidatures de doctorants lorrains.

**Point 2 :** Approbation du compte rendu de la réunion précédente. F. Lopicque demande une modification de formulation sur une phrase. Le projet de CR est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

### **Point 3 :**

Présentation du Musée Aquarium de Nancy (MAN).

Cette structure est gérée conjointement entre la CUGN et l'université. Il y a une dimension « recherche » et une dimension « grand public ». Le MAN bénéficie de l'appellation « musées de France ».

L'aquarium est plus modeste que plusieurs autres en France mais il a la particularité de parier sur une vraie cohérence scientifique.

Le MAN reçoit de 80 à 100 000 visiteurs chaque année. C'est le 3<sup>ème</sup> musée le plus fréquenté en Lorraine. Son public est surtout local. Il dispose d'équipements d'enseignement, comme l'amphithéâtre Cuenot de 210 places. Le MAN organise sa communication avec l'organisation de quelques manifestations, comme des soirées-rencontres. Il est inséré dans un réseau local et national.



Le développement du MAN suit un projet stratégique : recherche d'une meilleure efficacité de son fonctionnement, développement des activités de médiation scientifique et travail sur le thème de la biodiversité.

Il doit être possible d'améliorer les échanges entre l'université et le MAN et de monter des initiatives pour le personnel de l'UL.

Sur la CUGN les réserves de cinq musées vont être regroupées sur le même lieu.

Le MAN emploie chaque année un certain nombre d'étudiants comme guides et médiateurs scientifiques (emplois étudiants). On peut envisager des collaborations pour recueillir du patrimoine universitaire.

<http://www.museumaquariumdenancy.eu/>

Présentation du Conservatoire et jardins botanique de Nancy.

Deux jardins botaniques : à Vandoeuvre, et au Haut Chitelet (plantes alpines). Le jardin botanique de Vandoeuvre est l'un des plus grands de France avec 32ha, 2500 m<sup>2</sup> de serres tropicales et 12000 espèces de plantes. On compte environ 70 000 visiteurs par an.

<http://www.jardinbotaniquedenancy.eu/Francais/index.php>

#### **Point 4 :**

L'ADUAN a élaboré un document sur le salariat étudiant à partir des données lorraines de l'OVE.

L'UL a pour l'instant mis en chantier des dispositifs de régimes spéciaux d'études (RSE) pour le handicap, les sportifs de haut niveau et en partie déjà pour les salariés. D'autres situations ont été évoquées par ailleurs : artistes, élus étudiants des conseils centraux, parents...

Certaines propositions paraissent excessives : élus des conseils centraux, parents. En revanche il paraît plus pertinent de focaliser la réflexion sur artistes de haut niveau, salariés, entrepreneurs.

#### **Point 5 : Structuration du BRVE<sup>1</sup>**

Le BRVE, présidé par le Vice-Président Etudiant de l'UL a pour missions de soutenir et fédérer les projets étudiants d'envergure, de recenser et accompagner les associations étudiantes et de proposer des formations aux responsables d'associations.

Le BRVE fera le lien entre les différents BVE et la DVUC. Il disposera de son propre budget.

Il est composé du VPE, de représentants de chaque BVE, de représentants dans les conseils de l'UL, du VP CVU, du président du conseil de la vie étudiante de Nancy (le cas échéant d'un homologue de Metz), du personnel de direction de la DVUC et d'invités.

Le BRVE se réunira à Metz.

Les BVE sont créés par sites, cette instance est dirigée par des étudiants et la participation y est libre. Il réunit des représentants des campus et des UFR. Le VPE en est membre de droit.

Chaque BVE a un représentant au BRVE.

Il y aura deux BVE sur le site de Nancy (ville basse et Brabois), deux à Metz (Saulcy et Bridoux/Technopole), un pour les Vosges, un pour Moselle Est et un pour Lorraine Nord.

Ces instances seront réunies dès le printemps 2015.

#### **Point 6 :**

Approbation à l'unanimité d'une convention entre l'UL et le centre d'entraînement régional universitaire (CERU) de rugby de Lorraine en ce qui concerne l'équipe de rugby féminine. L'objectif est

---

<sup>1</sup> Bureau régional de la vie étudiante



de retenir les bons éléments du rugby féminin en Lorraine. En créant un des 10 centres d'entraînement universitaires. L'UL mettra à disposition à temps partiel un enseignant spécialiste du rugby.

Approbation à l'unanimité du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens entre l'agence régionale de santé de Lorraine, l'association des pupilles de l'enseignement public de la Moselle, la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Moselle et l'UL. Cette dernière est essentiellement concernée par un bureau d'aide psychologique étudiant sur Metz (à Nancy il existe une autre organisation).